

# PERMIS UNIQUE

## Recours contre une décision relative à une demande de permis unique

N/Réf. : PERMIS UNIQUE 81-2021/001

Le Bourgmestre informe la population qu'un recours contre la décision de refus des fonctionnaires technique et délégué du 30 juillet 2021 a été introduit par la société **LUMINUS SA et la SPRL 3B-FIBREGLASS SPRL** pour un établissement sis à l'adresse suivante : **Rue de Maestricht à 4651 Battice** et ayant l'objet suivant : **La construction et l'exploitation d'une éolienne d'une puissance maximale de 2,99 MW.**

Le dossier décision peut être consultée à l'administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT:

- le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30
- le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

et un jour ouvrable jusqu'à vingt heures ou le samedi matin sur rendez-vous.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h30 ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme (087/46.84.79).

Le droit d'accès à l'information relative à l'environnement détenue par les autorités publiques est assuré à tout membre du public, sans qu'il soit obligé de faire valoir un intérêt.

A Thimister-Clermont, le 08/09/2021



*Le Bourgmestre,*  
**Lambert DEMONCEAU**